



Rapport annuel

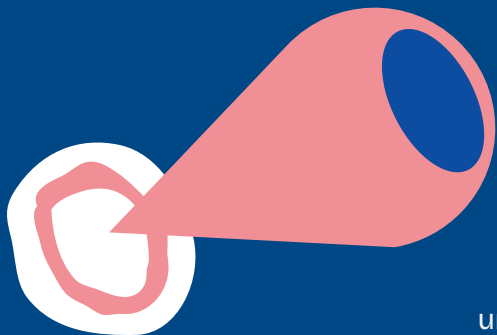
2024
2025

Justice
Pro Bono

Services juridiques bénévoles

Notre mission

Justice Pro Bono est un organisme au cœur de l'accès à la justice, qui mobilise les acteurs du monde juridique à offrir bénévolement leur aide et expertise aux personnes en ayant le plus besoin.



Cette mission se concrétise à travers l'ensemble de nos programmes ayant un impact réel dans la vie des personnes qui bénéficient de nos services gratuitement.

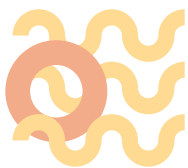
Notre histoire

Créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec, Justice Pro Bono est devenu un acteur incontournable dans l'amélioration de l'accès à la justice au Québec. Depuis sa création, Justice Pro Bono a mis sur pied des projets innovants et multidisciplinaires à travers le Québec afin de répondre aux besoins juridiques de la population.



C'est aujourd'hui un réseau de plus de 5700 juristes bénévoles qui permet à l'organisme de réaliser sa mission en offrant des services juridiques à travers différents programmes phares.

Nos projets



**Programme
d'aide générale**



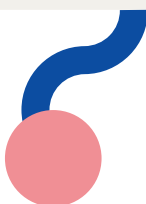
**Porte 33,
cliniques sociojuridiques
en droit de la famille**



**Programme de soutien auprès
des travailleur·euse·s
étranger·ère·s temporaires**



**Consultations juridiques
gratuites hebdomadaires
en partenariat avec Médecins
du Monde**



**Partenariats
médico-juridiques**



**Programme de soutien
auprès des personnes
en demande d'asile**



**Programme
Grand Nord**



**Forum des cliniques
d'information juridique**



**Événements
et distinctions**



Mot de la présidente

Me Eleonore Derome

Au nom du Conseil d'administration, je suis fière de vous présenter le rapport annuel 2024–2025 de Justice Pro Bono.

Cette année a été marquée par un équilibre entre continuité et renouveau. Le rayonnement de l'organisme s'est poursuivi, soutenu par une équipe permanente engagée. Ensemble, ils et elles permettent à Justice Pro Bono de répondre concrètement aux besoins juridiques des personnes les plus vulnérables et de rendre la justice plus accessible, plus humaine.

Le Conseil d'administration a accompagné cette dynamique avec rigueur, en veillant à renforcer la gouvernance, à clarifier la vision stratégique et à entretenir une collaboration étroite avec la direction. Cette synergie a permis de consolider les acquis tout en préparant l'organisation à relever de nouveaux défis.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement et leur expertise, ainsi qu'à la direction générale pour son leadership mobilisateur. Je souhaite également saluer, avec une profonde gratitude, la contribution remarquable de nos bénévoles. Leur dévouement incarne les valeurs fondamentales de Justice Pro Bono : la solidarité, l'équité et le service à la collectivité. C'est grâce à eux et à elles que notre mission prend vie chaque jour sur le terrain.

Justice Pro Bono est un organisme ambitieux, résolument tourné vers l'avenir, attentif aux enjeux émergents et prêt à s'adapter pour accroître son impact dans la société. C'est avec confiance et détermination que nous poursuivrons ce mandat qui nous rassemble.





Mot de la directrice générale

Me Anne-Marie Santorineos

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport

annuel 2024-2025 de Justice Pro Bono. L'année écoulée a été marquée par une croissance soutenue, des projets porteurs de sens et un engagement collectif toujours aussi inspirant.

Notre équipe permanente s'est encore agrandie, passant de neuf à treize employé-e-s. Cette évolution témoigne non seulement de la vitalité de l'organisme, mais aussi de notre volonté constante de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité à travers le Québec. Grâce à cette capacité renforcée, nous avons pu élargir notre offre de services, consolider nos partenariats et appuyer plus efficacement les communautés que nous desservons.

Parmi les moments forts de l'année, le colloque national sur le pro bono de novembre 2024 restera gravé dans nos mémoires. Il a réuni des professionnel-le-s du droit, des acteur-trice-s du milieu communautaire, des universitaires et des bénévoles autour de réflexions essentielles sur l'accès à la justice. Cet événement a non seulement nourri notre vision, mais a aussi renforcé notre rôle de rassembleur et d'innovateur dans le domaine juridique et social.

Tout au long de l'année, Justice Pro Bono a continué de faire rayonner sa mission à travers des interventions, des conférences, des comités et des collaborations diverses. Nos programmes ont poursuivi leur déploiement, soutenus par l'engagement précieux de nos partenaires et de notre vaste réseau de bénévoles issus du milieu juridique et psychosocial.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel de l'équipe permanente, dont le professionnalisme, la rigueur et la bienveillance sont les piliers de nos réalisations. Je remercie également les membres du Conseil d'administration et tout particulièrement notre présidente, Me Eleonore Derome pour son leadership, son écoute et son appui constant.

Enfin, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui croient en notre mission et contribuent, chacune et chacun à leur manière, à faire avancer l'accès à la justice au Québec. Ensemble, nous bâtissons une société plus équitable, inclusive et humaine.

Je suis convaincue que l'année à venir sera à la hauteur de nos ambitions collectives.

Membres de la permanence



Mme Elena Alvarez
Adjointe administrative
– Travailleurs étrangers
temporaires



Mme Sergine Louissaint Chargée
de projet – Programme de
soutien aux personnes en
demande d’asile



Me Ivan da Fonseca
Chargé de projet – Cliniques
juridiques au Nunavik



Me Élisabeth Mercier-Ménard
Chargée de projet – Programme
d’aide générale



Me Caroline Dufour
Chargée de projet – Travailleurs
étrangers temporaires



**Me Ana Paula Pessoa
D’Albuquerque**
Chargée de projet – Porte 33



Me Aude Exertier
Chargée de projet – Partenariats
médico-juridiques et Médecins
du Monde



Me Pascale Rémillard Directrice
des opérations



Me Frédérique Forget
Avocate – Travailleurs étrangers
temporaires



Me Anne-Marie Santorineos
Directrice générale



Mme Karina Gomez Technicienne
juridique
– Travailleurs étrangers
temporaires



Mme Aarti Sanat
Conseillère à l’administration

Nous remercions chaleureusement Mme Mariela Hernandez, dont la collaboration avec l’organisme s’est terminée en fin d’année, pour son engagement et sa précieuse contribution à notre mission.

Conseil d'administration 2023-2024



Me Eleonore Derome
Présidente



L'Honorable Stéphane Davignon
Observateur



Me Julie Mousseau
Vice-présidente



Mme Mylène Forget
Membre du public,
administratrice



Me Catherine Bélanger-Pâquet
Vice-présidente



Me Sophie Fortin
Administratrice



Me Benoît Lacoste-Bienvenue
Trésorier



L'Honorable Marie-Josée Hogue
Observatrice



Me Vincent Cérat Lagana
Secrétaire



Me Nadine Koussa
Administratrice



**L'Honorable Marie-Claude
Armstrong**
Observatrice



Me Émile Langevin
Administratrice



Me Caroline Béclair
Administratrice



Me Dina Raphaël
Administratrice



Me Fernando Belton
Administrateur



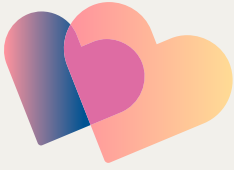
Me Gabrielle Robert
Administratrice



Me Marie-Julie Caron-Gratton
Administratrice



Me Alexander L. De Zordo, Ad. E
Administrateur



9^e Conférence Nationale sur le pro bono

De la justice au quotidien à l'impact global

La 9^e Conférence nationale sur le pro bono s'est tenue les 7 et 8 novembre 2024 à Montréal, sous le thème « De la justice au quotidien à l'impact global ».

Cet événement biennal, organisé par Justice Pro Bono en partenariat avec Pro Bono Law Saskatchewan, Pro Bono Ontario, Access Pro Bono de la Colombie-Britannique et Pro Bono Law Alberta, a rassemblé des personnes œuvrant dans le domaine juridique de partout au pays afin d'explorer l'impact des services juridiques *pro bono* sur les individus et les communautés.

La conférence s'est ouverte sur une note inspirante prononcée par l'honorable Manon Savard, juge en chef du Québec. L'honorable Henri Richard, juge en chef de la Cour du Québec, a également partagé sa vision de l'accès à la justice avec les participant-e-s.

L'événement a offert 12 heures de formation reconnue pour les avocat-e-s et notaires, abordant des sujets essentiels tels que la justice centrée sur la personne, la multidisciplinarité, la collaboration interprofessionnelle et les différentes formules de prestation de services juridiques.

Les participant-e-s ont acquis des outils pratiques et des stratégies concrètes pour renforcer leur impact dans la prestation de services juridiques. Parmi les ateliers proposés figuraient notamment des thèmes comme l'intégration de pratiques culturellement sécurisantes, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer l'accès à la justice ainsi que le soutien aux personnes vivant avec des enjeux de santé mentale. Ces sessions ont favorisé l'approfondissement des connaissances, le partage d'expériences et l'enrichissement professionnel.

Cette conférence a contribué à renforcer l'engagement de la communauté juridique envers une amélioration durable de l'accès à la justice, en mettant en lumière l'importance du bénévolat juridique au service d'une société plus équitable et inclusive.





Plus de 160 participant-e-s ont pris part à la conférence et ont pu choisir parmi une diversité d'ateliers adaptés à leurs intérêts et pratiques.

Ces ateliers ont offert aux participant-e-s des outils pratiques et des perspectives enrichissantes pour renforcer leur engagement et leur efficacité dans la prestation de services juridiques *pro bono*.

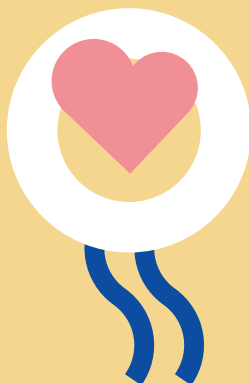
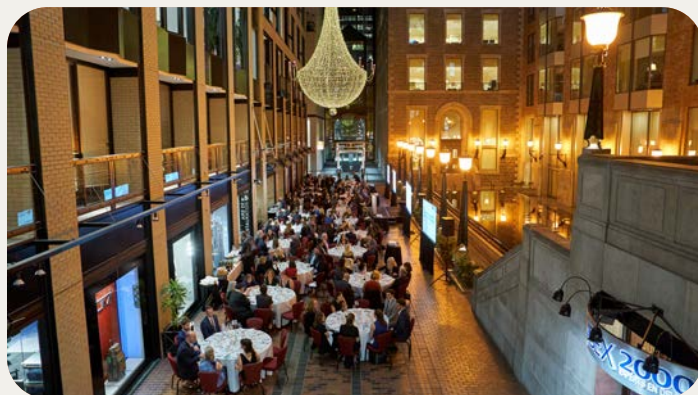
Les thématiques abordées

1. Comment la justice peut-elle privilégier une approche centrée sur la personne?
2. Quelles sont les différentes façons d'offrir la justice communautaire?
3. Comment la multidisciplinarité peut-elle transformer l'offre de services juridiques?
4. Comment communiquer et renforcer votre impact?
5. *Pro Bono* et responsabilité sociale des entreprises: quel est le lien et quelles sont les opportunités?
6. Comment intégrer des pratiques culturellement sécurisantes dans la prestation de services juridiques?
7. L'intelligence artificielle est-elle la nouvelle alliée de l'accès à la justice?
8. Qu'y a-t-il dans la boîte à outils d'un-e chef-fe de projet à impact social?
9. Réfugiés et immigration: comment pouvons-nous collaborer pour améliorer leur trajectoire?
10. Comment les services juridiques peuvent-ils mieux soutenir les client-e-s ayant des enjeux de santé mentale?

Gala

Le 7 novembre 2024, Justice Pro Bono a organisé le Gala national du *pro bono* afin de célébrer l'impact du bénévolat juridique au sein des communautés. Cet événement marquant a réuni des membres de la communauté juridique de partout au pays, dans un esprit de reconnaissance et de mobilisation.

L'honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada, était l'invité d'honneur du gala. Il a partagé sa vision de l'impact du *pro bono* sur les communautés canadiennes et sur la profession juridique. L'événement a également accueilli monsieur Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice du Québec, qui a rappelé l'importance de l'engagement *pro bono* afin de venir en aide aux personnes plus démunies de la société.



À cette occasion, trois prix prestigieux ont été remis afin de souligner des contributions exceptionnelles au développement et à la promotion du bénévolat juridique :

Prix national *pro bono* – Cabinet
Norton Rose Fulbright

Prix national *pro bono* – Professionnelle
Me Helena Lamed

Prix national *pro bono* – Programme
SAGE, un programme du Barreau de Montréal

Ce gala a mis en lumière l'engagement remarquable de celles et ceux qui consacrent leur expertise au service d'une justice plus accessible, équitable et humaine.

Merci à nos partenaires



Colloque international de la Francophonie sur le *pro bono*



Dans le cadre de sa mission de promotion de l'accès à la justice, Justice Pro Bono, en partenariat avec le Barreau de Paris Solidarité, a organisé le 6 novembre 2024, un Colloque international de la Francophonie sur le *pro bono* qui a rassemblé une trentaine de participant-e-s. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération France-Québec, a réuni des acteur-trice-s engagé-e-s de la justice sociale venu-e-s de différentes régions de la Francophonie pour échanger sur les enjeux contemporains du bénévolat juridique.

Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par Me Caroline Larouche, bâtonnière de Montréal et Me Martine Musau Muele, présidente du conseil municipal de la Ville de Montréal. Toutes deux ont souligné l'importance du rôle des barreaux et des villes dans la promotion d'un accès équitable à la justice.

Le colloque a été suivi d'un dîner-réseautage, permettant aux participant-e-s d'échanger de façon informelle et de renforcer les liens créés au cours des discussions.

Panel 1 – Se préparer aux grands bouleversements

Modéré par Me Aude Exertier, avocate des partenariats médico-juridiques à Justice Pro Bono, ce panel a exploré la manière dont les organisations *pro bono* à l'international se préparent à faire face aux crises majeures, qu'elles soient prévues ou inattendues.

Les panélistes, Mme Marine Vasina de Médecins du Monde et Me Théodore Malgrain du Barreau de Paris Solidarité, ont partagé leurs pratiques et réflexions sur l'importance de l'adaptabilité, de la solidarité juridique et de la coordination dans les contextes de bouleversements.

Panel 2 – Explorer les réseaux de collaboration internationaux

Animé par Me Anne-Marie Santorineos, ce panel a mis en lumière les meilleures stratégies pour établir des collaborations durables entre les organisations *pro bono* de la Francophonie.

Les intervenants, Me Christian Brugerolle de la Banque mondiale et Me Tanguy Lim de Pro Bono SG, réseau PilNet, ont proposé des pistes concrètes et innovantes pour renforcer la coopération transnationale, notamment par le biais des technologies numériques et de la mutualisation des ressources.

Programme d'aide générale

Le Programme d'aide générale constitue un pilier fondateur de Justice Pro Bono, étant l'un des tout premiers projets mis en place par l'organisme. Depuis sa création, il reflète notre engagement sincère et concret envers l'accès à la justice pour toutes et tous, en offrant des services juridiques gratuits à des justiciables à faible revenu qui ne sont pas admissibles à l'aide juridique.

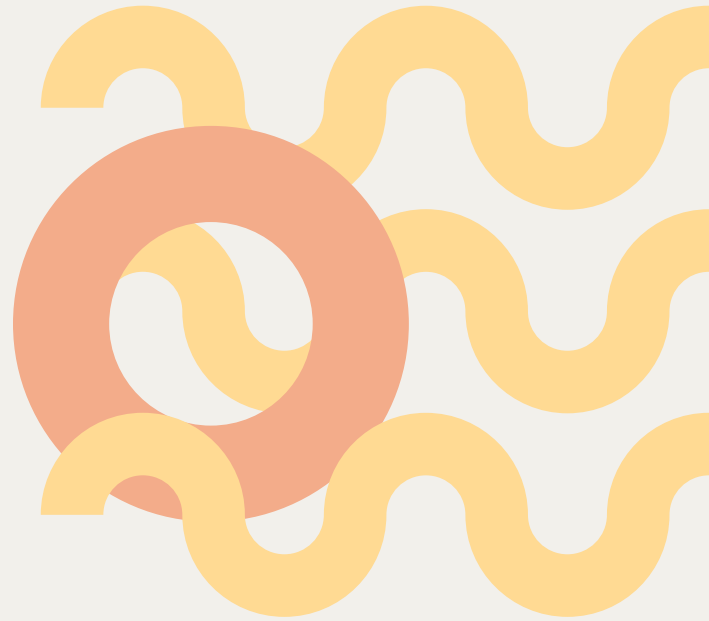
Ce programme repose sur des critères d'admissibilité clairs, principalement fondés sur le revenu et la situation juridique de chaque personne. Lorsqu'une demande est jugée admissible, l'équipe de Justice Pro Bono s'efforce, au meilleur de ses capacités, de jumeler la personne à un-e avocate, un-e notaire ou un cabinet bénévole pouvant offrir les services requis.

Les demandes sont d'abord évaluées par la coordonnatrice du projet, puis soumises à l'analyse d'un comité d'approbation composé d'une douzaine d'avocat-e-s bénévoles issus de divers domaines de droit. En plus de s'assurer que la personne n'a pas les moyens de se payer des services juridiques, le comité vérifie que le dossier est fondé en droit, présente des chances raisonnables de succès

et soulève une cause d'intérêt public, de nature exceptionnelle ou susceptible d'entraîner un tort irréparable en l'absence de soutien juridique.

Année après année, ce programme permet à plus d'une centaine de personnes de mieux comprendre leurs droits, de faire entendre leur voix devant les tribunaux, et surtout, de naviguer plus sereinement dans le système judiciaire. C'est grâce à l'engagement indéfectible de nos juristes bénévoles que nous pouvons offrir une gamme de services juridiques allant de l'accompagnement à la représentation devant les tribunaux, à celles et ceux qui, autrement, seraient laissés sans ressources.

Ce programme est, pour bien des personnes en situation de précarité financière, une véritable bouée de sauvetage offerte à l'échelle de la province.



Une relève prometteuse

Accueillie en juin 2024 comme stagiaire de l'École du Barreau, Élisabeth Mercier-Ménard a effectué son stage au sein de Justice Pro Bono à titre de coordonnatrice du Programme d'aide générale. À la suite de son assermentation en décembre 2024, elle a été officiellement embauchée pour poursuivre son travail en tant qu'avocate coordonnatrice du programme. Son engagement, sa rigueur et sa compréhension des enjeux du terrain assurent une précieuse continuité dans la gestion du programme et représentent un bel exemple de développement de la relève juridique au service de la communauté.

Une collaboration bénévole essentielle avec Clyde & Co

Justice Pro Bono est fière de pouvoir compter sur l'engagement bénévole du cabinet Clyde & Co dans cadre du Programme d'aide générale. Le cabinet prend en charge toutes les demandes d'accompagnement visant à aider les justiciables à se préparer à se présenter seuls devant le Tribunal des droits de la personne, conformément à l'article 84 de la Charte des droits et libertés de la personne. Il offre un service de rédaction de la demande à déposer devant le Tribunal, une étape clé du processus. Ce volet du programme constitue un appui juridique et administratif crucial à celles et ceux qui, sans être représenté-e-s par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, doivent faire face à un processus judiciaire complexe, souvent lié avec des situations de discrimination ou d'atteinte aux droits fondamentaux. Cette contribution soutenue de Clyde & Co fait une réelle différence pour les justiciables concerné-e-s et est profondément valorisée.

20
districts
judiciaires

185
demandes reçues

5 000+
avocat·e·s sur
notre liste d'envoi

« Thank you so much for your kind message and for your thoughtful attention to the details. I truly appreciate your support and the clarity you're bringing to this process. »

« Mon dossier a été accepté par votre organisme et grâce à vous, j'ai été mise en lien avec une avocate pour m'aider dans mon dossier juridique afin de me défendre. »

Porte 33

Offrir du soutien et favoriser l'accès à la justice pour les parents vivant une rupture, les accompagner avec bienveillance afin de les aider à préserver leurs enfants du conflit et à prioriser leur intérêt.

Telle est la mission du Programme Porte 33, dont le nom fait référence à l'article 33 du Code civil du Québec. Le programme repose sur une approche multidisciplinaire, centrée sur l'intérêt de l'enfant, qui intègre l'intervention juridique et psychosociale dans un même espace, en complémentarité.

Soutenu financièrement par le Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires du Québec, le Programme Porte 33 offre des outils et ressources aux parents et enfants confrontés aux défis liés à une séparation.



307
parents
rencontrés

23
districts
judiciaires

« Des gens très humains, très à l'écoute, calmes, professionnels. Je sens de la neutralité et que le bien de l'enfant est la priorité. »

« Very kind, informative, insightful, and answered all my questions and gave me more information than I initially thought I would need. Looking forward to having another session when in need. »

« J'ai aimé leur franchise ainsi que leurs façons de verbaliser les choses qui pourraient être plus compliquées à assimiler. »

« Tout le monde était très accueillant, avec beaucoup d'information ou prêt à me trouver les réponses. Et très empathique à ma situation familiale. Mon expérience a été excellente. »

Partenaire financier

Fonds d'études
notariales



Chambre
des notaires



Clinique sociojuridique virtuelle

Grâce à l'implication d'une équipe engagée de bénévoles expérimenté-e-s, la clinique sociojuridique Porte 33 offre chaque semaine des rencontres individuelles, gratuites et confidentielles de 45 minutes (en français ou en anglais), réunissant un-e avocat-e ou notaire bénévole et un-e intervenant-e psychosocial-e. Notre approche multidisciplinaire est le résultat d'une belle collaboration depuis quelques années avec les intervenant-e-s de l'organisme famille Première Ressource - Aide aux Parents.

Ces rencontres permettent aux parents d'obtenir de précieuses informations concernant:

- Le droit de la famille et le processus judiciaire;
- Les ressources disponibles pour le parent et sa famille;
- Les moyens d'accompagner sa famille dans une séparation;
- La communication saine et la coparentalité après une rupture.

Devant la forte demande, huit plages horaires hebdomadaires sont offertes: quatre les mercredis après-midi et quatre les jeudis avant-midi. En 2024-2025, plusieurs bénévoles ont aussi apporté leur expertise sur les enjeux sociojuridiques liés à la protection de la jeunesse.

Collaboration avec d'autres organismes d'accès à la Justice

Soit par le biais du partage d'expertises, de la collaboration dans la conception des projets, de la participation aux formations dispensées ou même par la référence aux services sociojuridiques complémentaires, le Programme Porte 33 mise sur l'importance du travail en complémentarité avec

tous les acteur-ric-e-s du système sociojuridique. Un grand merci au Centre de Justice de Proximité, au Bureau d'Aide Juridique, à l'Option Consommateur ainsi qu'au Programme JAIDE des Juristes à Domicile, pour la belle collaboration cette année.

Calendrier des activités marquantes de Porte 33 – 2024–2025

18 octobre 2024

Colloque de l'AIFI

Participation du Programme Porte 33 à la journée de réflexion sur la coopération interdisciplinaire organisée par l'Association Internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées.

24–25 octobre 2024

Colloque annuel de l'Association des Médiateurs et Médiatrices familiaux du Québec

Présentation des services d'accès à la justice de la clinique sociojuridique par Me Ana Paula Pessoa D'Albuquerque, coordonnatrice du programme.

29 octobre 2024

Formation aux bénévoles

Thème : L'enlèvement international d'enfant, la Convention de La Haye et les pays non-signataires
Par Me Sonia Heyeur, avocate.

22 novembre 2024

Formation aux bénévoles

Thème : Dépistage des risques de violence en médiation familiale – méthode DOORS.
Par Mme Caroline Paquette, psychologue et médiatrice familiale.

5 février 2025

Participation au Forum d'accès à la justice

Représentation du programme lors de l'événement organisé par l'Association du Jeune Barreau de Laval.

21 mars 2025

Formation aux bénévoles

Thème : Le rôle de l'avocat-e coach en droit de la famille.
Par Mme Lorraine Filion et Me Marie-Christine Gravel.

28 mars 2025

Conférence auprès des organismes communautaires famille

Thème : Les nouvelles approches auprès des familles séparées : intervenir autrement pour apaiser le conflit familial et favoriser la coparentalité.
Par Mme Lorraine Filion.
Environ 70 organismes participants.

Tout au long de l'année 2024–2025

- Entrevue radio dans le programme d'Éducaloi
- Conférence auprès des familles du Consulat Brésilien à Montréal
- Collaboration avec des organismes d'accès à la justice (CJP, Aide juridique, Option Consommateur, JAIDE)

Programme de soutien auprès des travailleur·euses étranger·ères temporaires

Le Programme de soutien aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires a pour objectif de les informer sur leurs droits, de les inciter à les faire valoir et de les soutenir dans leurs démarches juridiques, si nécessaire.

Dans le cadre de ce programme, nous avons fourni un service gratuit d'information juridique aux travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires ainsi qu'aux organismes qui les accompagnent. Ces derniers ont pu nous joindre via nos lignes téléphoniques et WhatsApp, afin d'obtenir des réponses à leurs questions juridiques. Lorsque cela était nécessaire, nous avons accompagné les travailleur·euse·s dans la mise en œuvre de leurs droits, en les orientant vers les ressources et recours adéquats, en les aidant à initier une action en justice, ou même en leur offrant une représentation juridique grâce à notre réseau d'avocat·e·s bénévoles.

De plus, nous avons organisé diverses activités de sensibilisation aux droits sur le terrain ainsi que des séances d'information juridique, destinées tant aux travailleur·euse·s qu'aux intervenant·e·s des organismes qui les soutiennent.

Nos actions s'adressent à l'ensemble des travailleur·euse·s étranger·ère·s temporaires du Québec et sont offertes en français, anglais et espagnol.



Une équipe en action !

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos efforts pour aller à la rencontre des travailleur-euses étranger-ères temporaires, en mettant l'accent sur les régions éloignées, souvent peu desservies par les organismes d'accès à la justice. En plus de notre présence sur le terrain lors d'événements culturels et sportifs grâce à des kiosques d'information juridique, nous nous sommes entre autres rendus aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord. Ainsi, nous avons eu l'occasion de rencontrer plus de 8 600 travailleur-euses à travers toute la province!

De ce nombre, nous avons réalisé 5 354 interventions juridiques auprès des travailleurs-euses étrangers-ères temporaires au Québec, dont les suivantes :



Partenaire financier
IMMIGRANT
» QUÉBEC

493
consultations
juridiques

196
actes
de représentation
par avocat-e

26
ateliers et
cliniques
juridiques

561
travailleur-euse-s
soutenu-e-s

26
séances
d'information
juridique et
webinaires
rejoignant
2 418
travailleur-euse-s

21
médiations

8
Jeudis juridiques
(formations pour
les intervenant-e-s
d'organismes
accompagnant les TET)

« Merci beaucoup! Gracias a todos por venir, ahora nos sentimos más seguros y con apoyo. Que Dios les bendiga siempre./ Merci à toutes pour être venues, nous nous sentons maintenant plus sûrs et soutenus. Que Dieu vous bénisse pour toujours. »

« Bonjour Maître Forget, Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre disponibilité et collaboration. Nous apprécions votre aide et soutien, notamment dans ces circonstances engendrant un grand stress, mais aussi de méconnaissance de procédures judiciaires. Nous vous sommes reconnaissants. »

La Clinique en droit de l'immigration de Médecins du Monde

Une réponse concrète aux enjeux d'accès aux droits et aux soins pour les personnes migrantes à statut précaire.

En 2024-2025, nous avons poursuivi notre collaboration avec Médecins du Monde pour la tenue de Clinique en droit de l'immigration, qui vise à accompagner les personnes migrantes sans statut ou à statut précaire exclues des régimes publics de santé provinciaux et fédéraux.

Offerte chaque jeudi soir en visioconférence, la clinique est composée d'avocat-e-s bénévoles mobilisé-e-s par le biais de Justice Pro Bono et d'intervenant-e-s communautaires de Médecins du Monde. Des consultations gratuites y sont offertes sur divers enjeux tels que les demandes de résidence permanente pour motifs humanitaires, les statuts temporaires, les recours en cas de refus de demandes d'asile et autres situations migratoires complexes.

Cette clinique permet ainsi aux personnes migrantes sans couverture médicale de mieux comprendre leur situation au plan légal, d'exercer leurs droits et d'entreprendre des démarches vers une régularisation de statut, le cas échéant. En soutenant ces processus, les avocat-e-s bénévoles contribuent concrètement à améliorer l'accès aux droits et à renforcer la sécurité et la stabilité des personnes concernées.

Au cours de l'année 2024-2025, plus de 30 personnes ont bénéficié de ce service, dont une majorité en situation de grande vulnérabilité psychosociale. Au-delà du soutien juridique, la clinique est un espace où les personnes sont écoutées, orientées et accompagnées dans leurs démarches souvent longues et complexes.

Véritable pont entre le droit et la santé, la clinique juridique en droit de l'immigration de Médecins du Monde illustre l'importance d'une approche intersectorielle pour faire progresser la justice sociale et la dignité. Elle témoigne aussi de l'impact que peut avoir une collaboration entre les milieux communautaire, juridique et médical pour défendre les droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables.



Le partenariat médico-juridique (PMJ) au CLSC de Parc-Extension, une approche intégrée de la santé et des droits en première ligne

En 2024-2025, le CLSC de Parc-Extension a poursuivi le déploiement d'un partenariat médico-juridique novateur, visant à mieux répondre aux besoins des usager·ères confronté·es à des enjeux juridiques ayant un impact direct sur leur santé. Ce projet repose sur l'idée que les accès aux soins et accès aux droits sont intrinsèquement liés - principe fondamental dans un quartier aussi diversifié que Parc-Extension, où de nombreuses personnes vivent avec un statut migratoire précaire ou dans des conditions de vulnérabilité socio-économiques.

Ce partenariat permet d'offrir des consultations juridiques gratuites, directement intégrées dans le parcours de soins, au CLSC. Ces consultations abordent notamment des enjeux liés à l'immigration, au logement, à la sécurité du revenu, à la protection des enfants, etc.

Les professionnel·les de la santé, formé·es à repérer les problématiques juridiques dans la trajectoire de vie des patient·e·s, peuvent ainsi faire des références ciblées vers l'avocate de triage du PMJ qui, au besoin, redirigera les personnes vers des ressources juridiques adéquates ou vers des avocat·e·s *pro bono*. Cette approche intégrée permet d'intervenir de manière préventive et globale, en favorisant la stabilité sociale, et, par conséquent, une meilleure continuité des soins.

En 2024-2025, 33 personnes ont été accompagnées grâce à ce partenariat. Les retours des usager·ères et des professionnel·les soulignent l'impact tangible de ce projet, tant en matière d'autonomisation que d'amélioration de l'état de santé global.

« Avant, je ne savais pas que j'avais des droits. J'étais malade et j'avais peur de consulter. Grâce à la consultation avec Me Exertier, j'ai pu comprendre ma situation et entamer mes démarches. Maintenant, je peux aller au CLSC sans crainte. » - Une usagère du CLSC.

« Ce partenariat a transformé notre façon d'aborder certaines situations cliniques. Nous avons maintenant des outils pour agir plus tôt et mieux. L'impact sur la santé globale des patient·e·s est réel. » - Fannie, Travailleuse sociale au CLSC de Parc-Extension

« L'accès au droit, ce n'est pas un luxe - c'est un déterminant social de la santé. Et dans un quartier comme Parc-Ex, c'est une priorité. » - Jaycee, Travailleuse sociale au CLSC de Parc Extension

Partenaire financier



Mise en place du partenariat médico-juridique à l'Hôpital Sainte-Justine

Dans le cadre de notre engagement à offrir des services intégrés aux enfants et à leurs familles, l'année 2024-2025 a été marquée par la mise en place d'un nouveau partenariat médico-juridique à l'Hôpital Sainte-Justine. Ce projet pilote, développé en collaboration avec l'équipe de travail social, vise à mieux soutenir les patient-e-s et leurs proches confrontés à des enjeux juridiques ayant un impact direct sur leur santé et leur bien-être.

Ce partenariat repose sur un modèle interdisciplinaire unique, dans lequel les professionnel-le-s de la santé et du droit travaillent côte à côte afin d'identifier rapidement les besoins juridiques émergents au sein du parcours de soins. Que ce soit en lien avec l'accès au logement, à l'éducation, au statut migratoire ou à la protection des droits de l'enfant, cette approche intégrée permet d'agir en amont et de prévenir l'aggravation de situations de vulnérabilité.

En plus d'offrir un accompagnement juridique personnalisé aux familles, le partenariat médico-juridique propose également des formations aux équipes cliniques pour mieux repérer les déterminants sociaux et juridiques de la santé. À ce jour, 24 familles ont pu bénéficier de ce service à l'Hôpital Sainte-Justine, et les premiers résultats soulignent une amélioration notable dans la coordination des soins et le sentiment de sécurité exprimé par les patient-e-s.

Ce projet s'inscrit dans une vision de santé globale, fondée sur l'équité, la prévention et l'interdisciplinarité. Ce PMJ contribue à faire de l'Hôpital Sainte-Justine un milieu de soins toujours plus humain et innovant.

« Je vous remercie Mme Aude pour votre compréhension, ça nous fait un grand plaisir. Merci pour votre aide! »
- Un papa de l'Hôpital Sainte-Justine

« Bonjour Aude, Je viens de parler avec Me (avocate). Merci n'est pas suffisant Me Aude! » - Un papa de l'Hôpital Sainte-Justine

Partenariats médico-juridiques au Rendez-vous international de l'innovation en Justice : quand le droit aide à guérir

Lors du 2^e Rendez-vous international de l'innovation en Justice, tenu à la Cour d'appel du Québec à Montréal les 3 et 4 septembre 2024, Justice Pro Bono a présenté à des juristes du Québec et de France le modèle novateur des partenariats médico-juridiques.

Cette initiative met en lumière une approche résolument multidisciplinaire, qui rassemble juristes, professionnel·le·s de la santé, travailleur·euse·s sociaux et intervenant·e·s communautaires. Ensemble, ils conjuguent leur expertise afin de mieux accompagner les personnes aux prises avec des enjeux juridiques étroitement liés à leur état de santé.

Ces projets illustrent concrètement comment la collaboration interprofessionnelle peut favoriser un accès à la justice plus humain, intégré et efficace. En misant sur la complémentarité des savoirs, les partenariats médico-juridiques constituent un levier d'innovation sociale et juridique au service des personnes qui n'auraient, souvent, autrement pas accès à un·e avocat·e.



Programme de soutien auprès des personnes en demande d'asile

Le programme de soutien auprès des personnes en demande d'asile joue un rôle essentiel en facilitant l'accès à l'information juridique et administrative pour les individus en quête de protection au Québec.

Il vise à mettre en relation les personnes en demande d'asile avec des bénévoles principalement des avocat·e-s, notaires et étudiant·e-s en droit pour les accompagner à remplir le formulaire en ligne requis par le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC), une étape cruciale dans le processus de demande d'asile.

En 2024-2025, le programme a poursuivi ses cliniques juridiques hebdomadaires, offertes tous les mardis de 13 h à 16 h au Service d'Interprète d'Aide et de Référence aux Immigrants. L'arrivée, à l'été 2024, d'une coordonnatrice de projet à temps plein a renforcé notre capacité d'action, permis une meilleure gestion du programme et soutenu le développement de nouvelles initiatives.

Un fait marquant de l'année a été la mise en place d'un partenariat novateur avec l'Université de Sherbrooke, rendu possible grâce à l'implication de Me Clémence Chevalier, avocate bénévole et chargée de cours. Des étudiant·e-s du programme de Droit international et politique internationale appliqués (DIPIA) ont participé à la rédaction de guides juridiques vulgarisés et ont coanimé un atelier bilingue d'information juridique destiné aux

individus et aux intervenant·e-s. Intitulé « *De votre arrivée à votre intégration : vos droits et les démarches* », cet atelier portait sur les droits des personnes en demande d'asile. Ce partenariat a permis d'enrichir notre offre éducative tout en contribuant à la formation de la relève en droit humanitaire.



Partenaire financier



Centraide
du Grand Montréal

Quand je suis arrivée au centre, j'étais complètement perdue. En tant que jeune fille seule dans un pays étranger, je me sentais sans aucun soutien. Cependant, dès que je suis arrivée au SIARI, j'ai retrouvé l'espoir grâce à l'excellent service que j'ai reçu. L'accueil de l'équipe de Justice Pro Bono était chaleureux, et j'ai eu la chance d'être guidée par les avocats bénévoles. Ils m'ont aidée à ouvrir et remplir le Portail, à trouver une avocate sans frais. Je profite de ce témoignage pour exprimer mes remerciements les plus sincères. Merci et encore merci. Justice Pro Bono est le meilleur endroit pour aider les demandeurs d'asile et les personnes en situation difficile.» - Témoignage de A.B

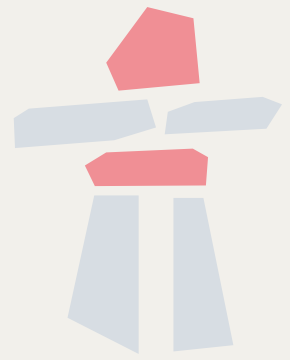
En tant qu'employée du SIARI, je tiens à souligner l'impact significatif de la présence de Justice Pro Bono au sein de notre organisation. Leur intégration dans nos locaux a été une véritable révolution (...) Leur expertise juridique et l'engagement passionné de leurs bénévoles ont considérablement allégé notre charge de travail et apporté un soutien crucial à ceux qui en ont le plus besoin. Chaque semaine (...) nous pouvons offrir un accompagnement de qualité à une trentaine de demandeurs d'asile (...) Leur dévouement et leur compétence assurent que les personnes vulnérables reçoivent les bons conseils. Le programme continue de s'adapter (...) L'élargissement de notre réseau de partenaires et l'arrivée de nouvelles ressources humaines témoignent d'une dynamique positive, au service d'une mission profondément humaine.

Ce témoignage est pour moi un soulagement aujourd'hui. Il y a quelques mois, ma vie au Canada était remplie de désespoir. À mon arrivée début mars, étant enceinte et ayant fui les problèmes de mon pays pour un avenir meilleur, j'ai été confrontée à d'énormes difficultés liées à ma demande d'asile, au logement, aux soins de santé et à la nourriture. En cherchant de l'aide sur Internet, j'ai découvert qu'au SIARI, il existait une clinique gérée par Justice Pro Bono pour assister les demandeurs d'asile. J'ai décidé d'y aller pour faire mes démarches d'immigration. À mon arrivée, j'ai été bien accueillie et assistée comme je l'espérais. J'ai fait ma demande d'asile, et avec l'aide de Justice Pro Bono, j'ai rapidement obtenu un rendez-vous avec une avocate qui suit actuellement mon dossier. Cela m'a permis d'obtenir un statut et, par la suite, d'avoir accès à d'autres services. L'équipe de Justice Pro Bono a tout fait pour que je sois hébergée, car j'étais proche du terme de ma grossesse à risque. - Témoignage de M.D



Nous tenons à remercier chaleureusement nos collaborateurs : le SIARI, l'Université de Sherbrooke, Norton Rose Fulbright, BNP Paribas, la Banque Nationale du Canada et BAJ Immigration

Grand Nord



Dans le cadre de son Programme Grand Nord, Justice Pro Bono déploie des cliniques juridiques mobiles au Nunavik depuis 2017.

Nos bénévoles ont fourni de l'accompagnement et des conseils juridiques, rédigé des testaments et entamé des mandats de représentation juridique. Nous avons offert des services en droit de la famille, droit civil et administratif, droit du travail et droit testamentaire. L'engagement *pro bono* des bénévoles ne s'est pas arrêté à leur travail inlassable lors des cliniques, mais a poursuivi avec la continuation des dossiers ouverts à distance. Dans ces trois semaines de clinique, malgré les divers aléas des voyages dans le Nord, nous avons traité plus de 200 dossiers, dont la moitié (113!) dans une seule semaine à Inukjuak.

Lors de ses passages au Nunavik, notre équipe a également animé des ateliers d'information juridique dans les écoles secondaires locales grâce à un partenariat avec Éducaloi, qui a su adapter l'un de ces ateliers aux réalités inuit. Pour la première fois, nous avons aussi animé un atelier en droit du travail pour des organismes communautaires à Inukjuak, en partenariat avec

la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Nous travaillons aussi fortement de concert avec les villages nordiques, Makivvik, l'Administration régionale de Kativik, le Centre de justice de proximité du Nunavik et le Bureau d'Aide Juridique du Nord.



Puvirnituk

20 au 25 octobre 2024

Akulivik

8 au 13 décembre 2024

Inukjuak

9 au 14 mars 2025

Partenaires financiers



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



Forum des cliniques d'information juridique



Le 6 décembre 2024, Justice Pro Bono a tenu avec grand succès la 14^e édition du Forum des cliniques d'information juridique, un évènement destiné aux avocat·es, intervenant·es et organismes engagé·es dans la prestation de services juridiques de proximité à travers le Québec.

Accueilli dans les bureaux du cabinet McCarthy Tétrault à Montréal, le Forum a offert un espace d'échange et de réflexion sur les réalités du milieu communautaire juridique. Plus de 65 participant·es, en présentiel et en ligne, se sont réunis pour partager leurs défis, succès, pratiques innovantes et constats du terrain. Pour une première fois, la participation s'est étendue au-delà de la région du Grand Montréal, soulignant ainsi l'ampleur et la pertinence croissantes de notre réseau à l'échelle provinciale.

La deuxième partie de la matinée a été consacrée à un sujet d'actualité essentiel : la littératie numérique. Deux conférencières invitées, Mme Alexandra Parada, candidate au doctorat en droit à l'UQAM et Mme Maude Massicotte, directrice générale de l'organisme DéfPhys Sans Limite ont alimenté une discussion riche sur l'accessibilité aux outils technologiques pour les populations vulnérables, un enjeu central pour l'avenir de nos pratiques.

Ce fût un moment marquant de l'année pour Justice Pro Bono qui a permis de renforcer les liens entre les acteur·rice·s du milieu, de faire circuler les idées, et de réaffirmer notre engagement collectif envers une justice inclusive, humaine et adaptée aux réalités actuelles.

65
participant·es de
partout au Québec

2
conférencières
invitées

1
avant-midi d'échanges, de réflexion
et de réseautage

Un grand merci à



Consultations juridiques des *rendez-vous* *visez droit*

Dans le cadre de la Journée portes ouvertes des **Rendez-Vous Visez Droit** tenue le **29 mars 2025**, **Justice Pro Bono** s'est alliée au **Barreau de Montréal** pour offrir au grand public une occasion unique de rencontrer des **avocat·e·s** et de poser leurs questions juridiques gratuitement, dans un cadre accessible et humain.

Au Palais de justice de Montréal, des avocat·e·s bénévoles étaient sur place pour répondre aux questions des justiciables, en français et en anglais, dans une variété de domaines juridiques : droit de la famille, droit du travail, droit de l'immigration, litiges administratifs, et plus encore. Cette initiative a permis de démocratiser l'accès à l'information juridique et de renfermer la confiance du public envers le système de justice.

14

avocat·e·s
bénévoles

2

avocates de JPB

2

étudiantes en droit
de l'UDEM

200+

consultations
juridiques en
personne

15

consultations
téléphoniques

Droit de la famille,
travail, immigration,
litiges et +

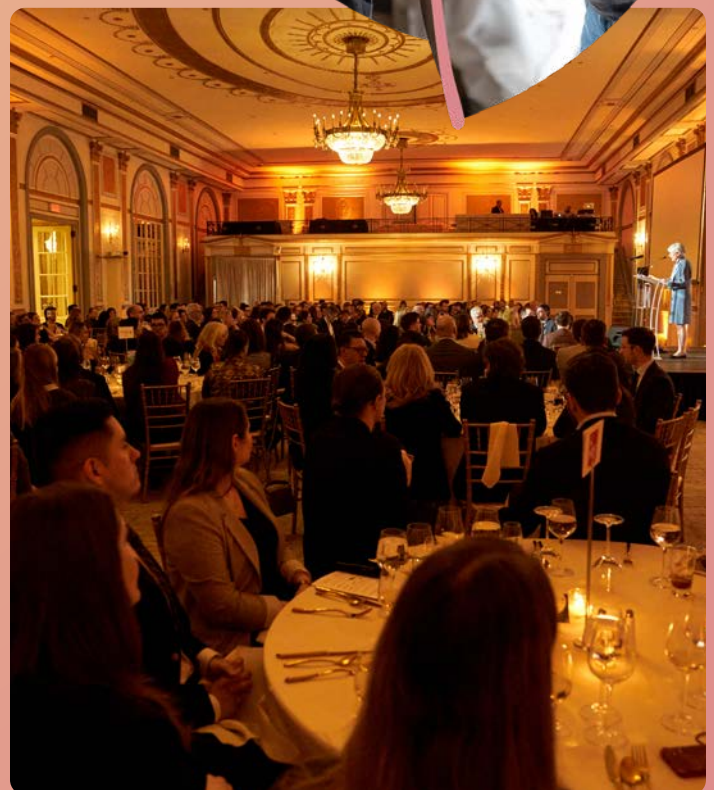


Notre soirée-bénéfice : *L'innovation en action*

Le 12 février 2025, Justice Pro Bono a organisé sa soirée-bénéfice annuelle sous le thème « *L'innovation en action* ». Cet événement a réuni la communauté juridique ainsi que ses partenaires autour de la mission essentielle de l'organisation : améliorer l'accès à la justice pour les personnes les plus vulnérables de notre société en valorisant des pratiques juridiques innovantes et créatives.

La soirée, tenue au Windsor, a attiré plus de 260 personnes, un véritable témoignage de l'engagement de la communauté juridique envers cette cause cruciale. Cet événement a permis de récolter 239 243 \$, montant qui soutiendra notre mission et contribuera à étendre nos services juridiques gratuits pour celles et ceux qui en ont besoin.

Cette soirée a également été l'occasion de rendre hommage à nos bénévoles, sans qui notre mission ne pourrait se réaliser. Des témoignages poignants ont mis en lumière l'impact concret de l'aide juridique bénévole sur la vie des individus et des communautés, illustrant comment, ensemble, nous réinventons l'accès à la justice pour les plus vulnérables.



Nous avons eu le privilège d'accueillir plusieurs personnalités de marque : l'honorable Manon Savard, juge en chef du Québec, qui a prononcé une allocution soulignant l'importance de l'accès à la justice et la contribution essentielle de Justice Pro Bono à cet objectif; M. Grégoire Baillargeon, président de BMO et président d'honneur de la soirée, dont le discours a célébré les idées audacieuses et les actions concrètes de Justice Pro Bono, en insistant sur l'alignement de cette mission avec les valeurs de BMO; Amélie Beyries, qui a offert une prestation musicale empreinte de sensibilité et d'émotion; ainsi que Emmanuel Bilodeau, dont l'intervention, à la fois drôle et réfléchi, a su faire rire tout en suscitant la réflexion. Un moment fort de la soirée fut sans aucun doute son entrevue improvisée avec l'honorable Louise Arbour, pour le plus grand plaisir des invités.



Grâce à la générosité de nos donateurs et donatrices et à l'engagement de nos bénévoles, Justice Pro Bono continue de jouer un rôle clé dans la transformation de l'accès à la justice. La soirée 2025 a renforcé notre conviction que, collectivement, nous pouvons créer un système de justice plus accessible et équitable pour tout le monde.



Un énorme merci
à notre comité organisateur :

Me Émile Langevin, président,
Me Constance Bacchale,
Me Géraldine Côté-Hébert,
Me Sébastien Doyon,
M. Félix Mezei Guérin,
Me Alexandre Di Pisa,
Mme Aarti Sanat,
Me Pascale Rémillard,
Me Anne-Marie Santorineos

Merci à nos partenaires de coeur



Merci à nos bénévoles de cœur

Membres du comité d'approbation

Me Marie-Hélène Beaudoin

Me Marie-Ève Gingras

Me Simon-Pierre Lessard

Me Isabelle Sarrazin

Me Terry Cameron

Me Annie-Claude Hinse

Me Hughes Létourneau

Me Raymond-Mathieu Simard

Me Sylvain Déry

Me Michel Jolin

Me Andrei Pascu

Me Chloé Vendette

Programme d'aide générale

Me Yann Azier

Me Sean Giacobbe

Me Claudia Giroux-Gamache

Me Josy-Ann Therrien

Me Denis Beaubien

Me Stéphane Gilker

Me Alain Longval

Me Gabrielle Tremblay

Me Marc-Antoine Desjardins

Me Antoine Guilmain

Me Steven Slimovitch

Me Jean-François Vézina

Me Alfredo Garcia

Me Geoffroy Guilbault

Me Alain-Guy Tachou Sipowo

Porte 33

Me Caroline Baillairgé

Me Gabrielle Gayrard

Me Sophie Lacoursière

Me André Nasset

Me Denis Beaubien

Me Rossana Gonzalez Torres

Me Samuel Landry

Me Ève Péclet

Me Nathalie Bigler

Me Patrice Gravel

Me Jasmine Laroche

Me Suzie Pelletier

Me Alexandre Breton

Me Jamie Lee Gravel

Me Erika Lavallée

Me Marie-Désirée Plante

Me Veronique Collard

Me Marie-Christine Gravel

Me Hugo Legris Delahaye

Me Genevieve Robitaille

Me Louis Cornillaut

Me Myriam Girardin

Me Claudie Lavoie

Me Isabeau Sheedy

Me Pascal Dupuis

Mme Lorraine Filion

Me Sylvie Malenfant

Prud'homme

Me Amanda Emanuele

Me Sonia Heyeur

Me Abila Maglo

Me Ariane Somma

Me André Faye

Me Congzhen Hu

Me Noémie Merrette

Me Sophie Fortin

Me Sophie Laframboise

Me Sara Neron

PMJ et Médecins du monde

Me Mouboli Bakonga

Me Stéphane Dakoury

Me Myriam Harbec

Mme Sepideh Rasekh

Me Antoine Beauchemin

Me Julie Devillers

Me Juliette Jan

Me Camilla Valencia

Me Clémence Chevalier

Me Amélie Drouin

Me Emmanuel Kamonyo

Me Jessica Wexler

Me Sira Coulibal

Me Nourimane El Ouahdani

Me Fevziye Oguzer

Merci à nos bénévoles de cœur

Grand Nord

Me Fanny Albrecht

Me Jade Barrière

Me Dominique Barsalou

Me Caroline Daniel

Me Nicolas Handfield

Me Annick Nguénang Nono

Me Tania Poirier

Me Ariane Somma

Me Stéphane Dakouri

Me Julie Hébert

Me Sarah Maude Jean

Me Jonathan Cohen

Me Guilherme da Silva

TET

Me Marin Cojocararu

Me David Chalk

Me Sophie Touchette

Me Farrah Auguste

Demandes d'asile

Mme Souad Al-Ali (consultante en immigration)

Mme Martha Aru

Me Latifa Benabdellouahid

Me Michel Bélanger-Roy

Mme Axelle Berthiaume

Me Anne-Raphaëlle Bolya

Me Sabine Bruckert

Me Mathieu Canuel

Me Janet Chan

Me Clémence Chevalier

Me Stéphane Dakouri

Me Brian Delay

Me Timia Di Pietro

Me Yasmina El TaJi El Farouki

Me Renaud Garon Gendron

M. Marius Guiraud

Me Dana Haidar

Me Olivia Hourani

Me Jessica Humbert

Me Émilie Laplante-Paquin

Me Rosalie Lapierre-Dumas

Me Patrice Larochelle

Me Geneviève Lay

Me Alexandra Labelle

Me Sofia Lopez-Bancarli

Mme Amélie Morin

Mme Manon Moreira Achirin

Mme Ariane Pépin

Me Catherine Paquin-Veillette

Me Hubert Pichet

Me Fanny Provencher

Petra Stewart, Esq.

Me Myriam Tsaousakis

Me Juliana Succès

Me René Vergé

Me Laura N'Doumé

Me Guillermo Uria Santander

Mme Erika Danis Cisternas

Merci à nos partenaires



Un merci tout spécial à l'équipe de La Clique des comm pour son talent et son expertise.

Merci à M. Sylvain Légaré pour les photos.



Des questions?

info@justiceprobono.ca

Justiceprobono.ca